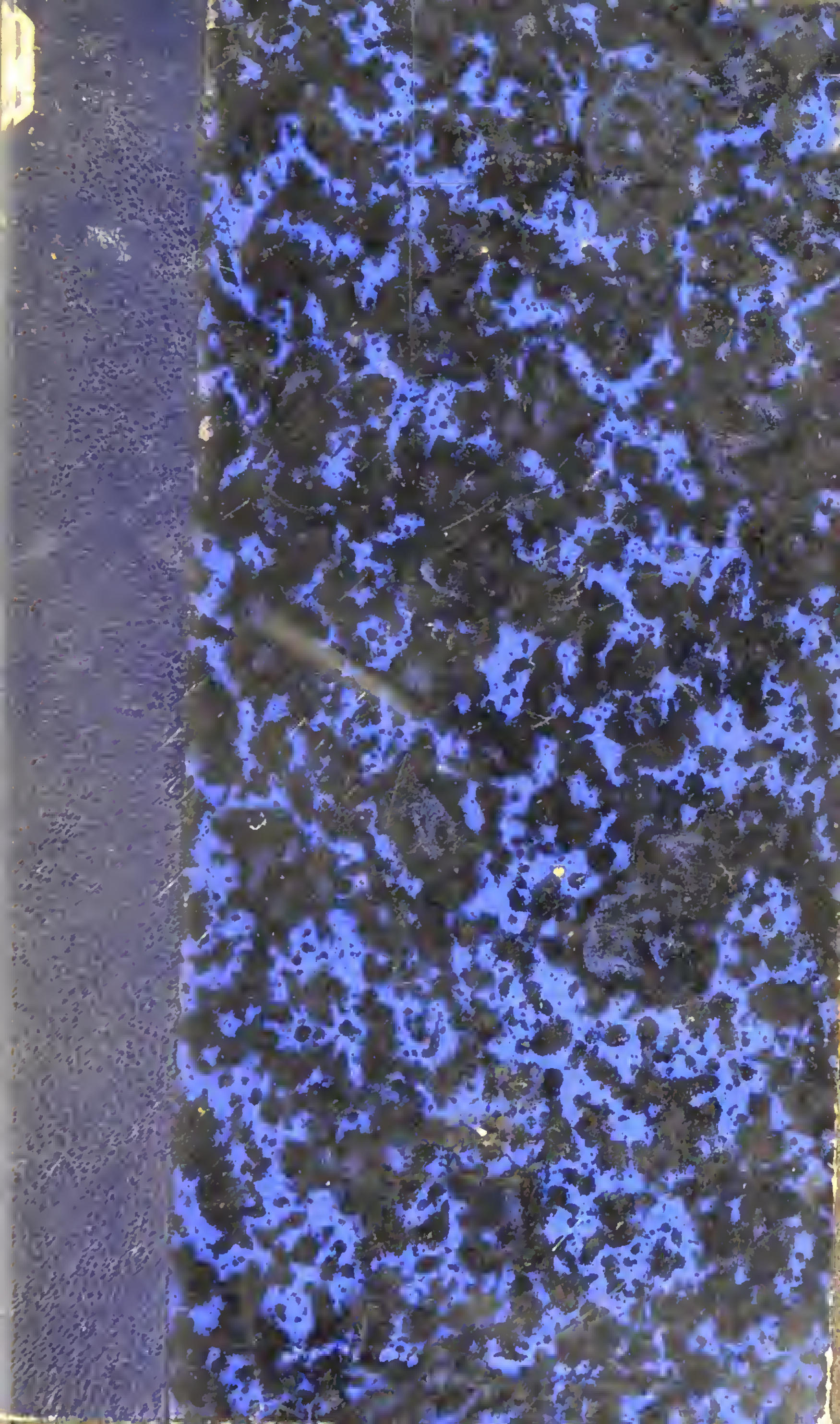
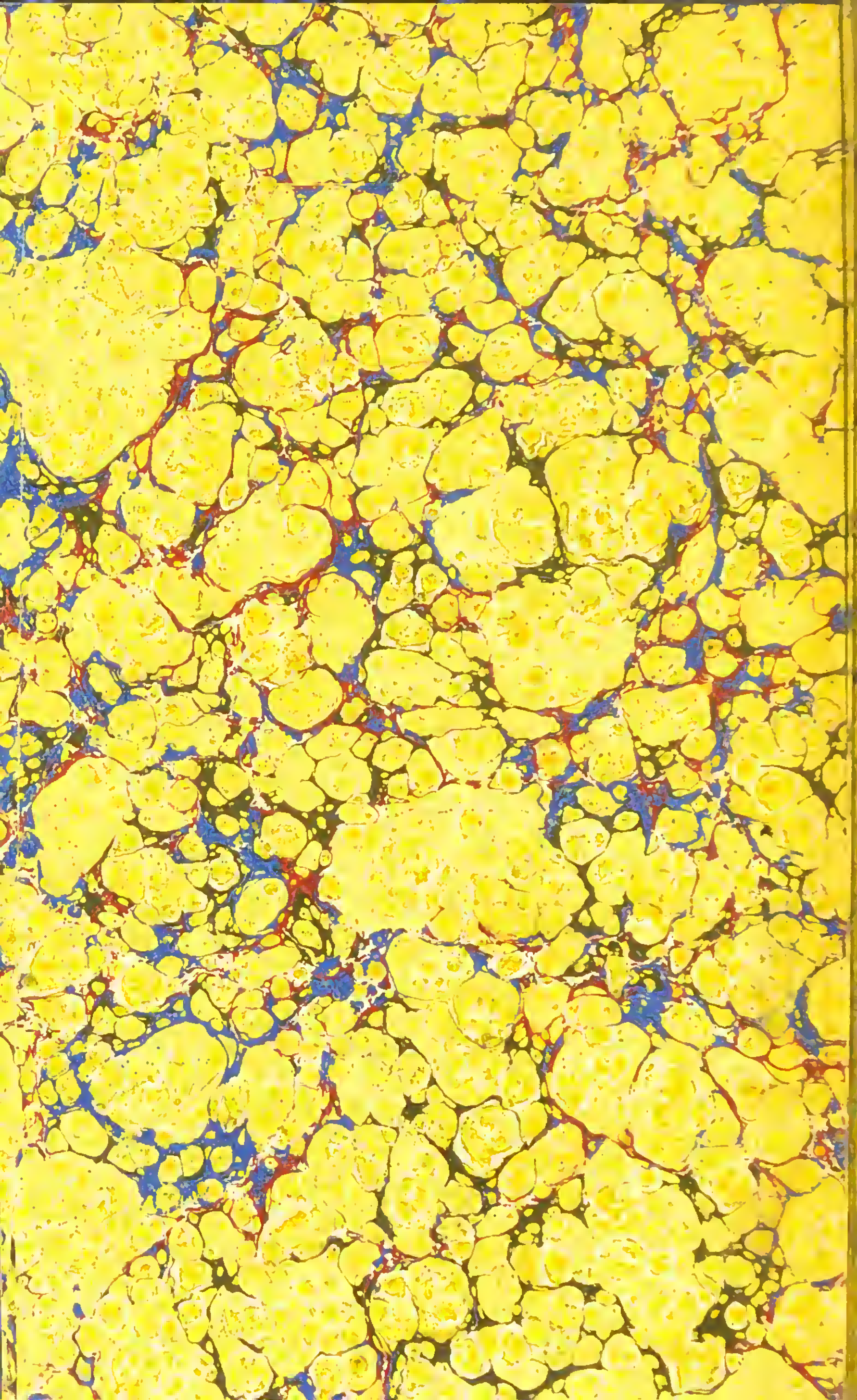
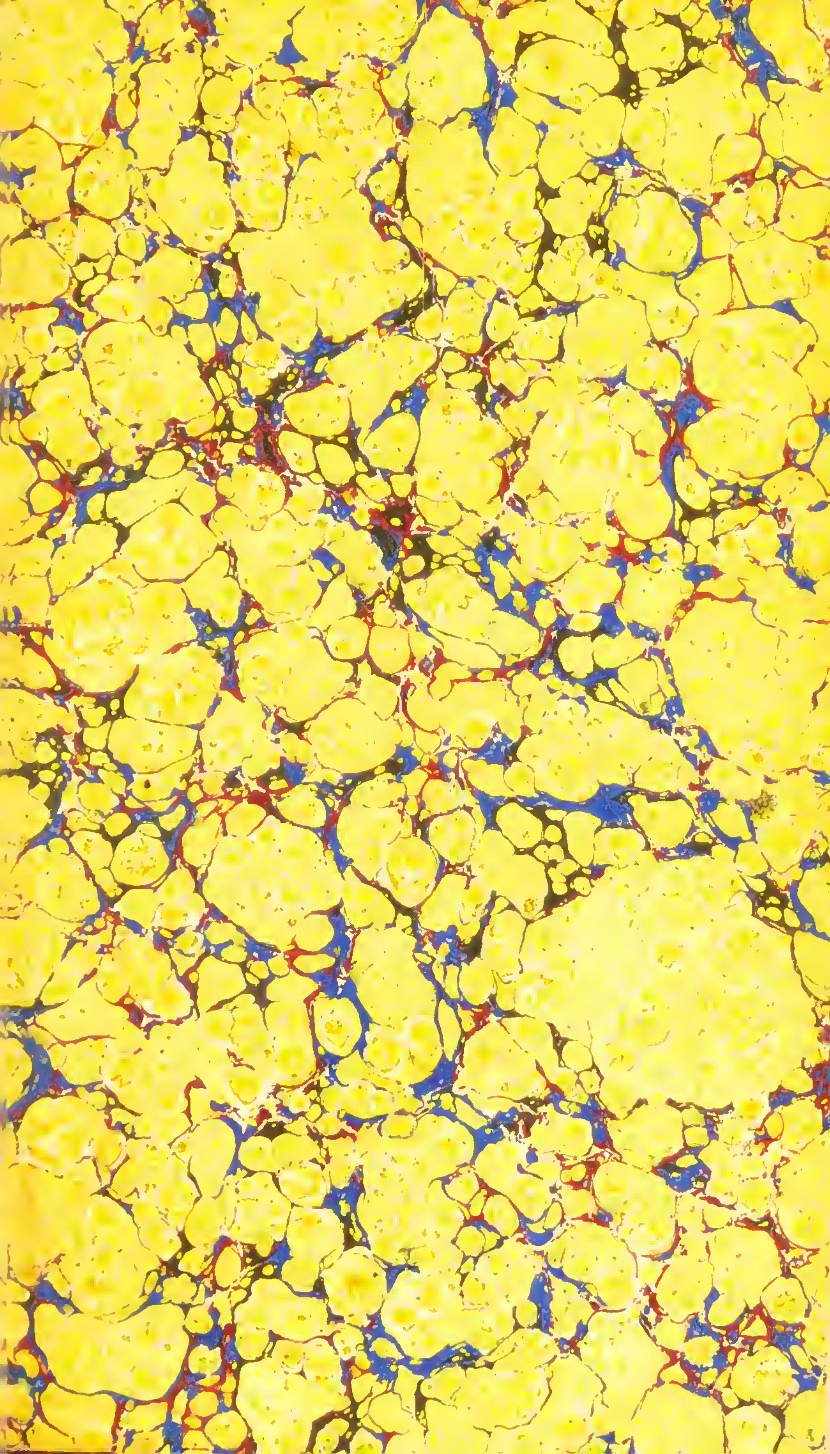






38333/A

NAUDOT, Alexis

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b22022533

NOTICE

SUR LES

EAUX MINÉRALES

DE PROVINS.

+2550

NOTICE

SUR LES

EAUX MINÉRALES

FERRUGINEUSES ACIDULES FROIDES

DE PROVINS,

PRÉCÉDÉE

D'UN ESSAI

SUR LA TOPOGRAPHIE MÉDICALE

DE PROVINS ET DE SES ENVIRONS,

PAR NAUDOT,

D.-M., Inspecteur des Eaux minérales, Médecin des Epidémies et du Bureau de Bienfaisance.

Je jure que jamais l'intérêt ni l'envie
Par leurs lâches conseils ne souilleront ma vie.

Cabanis.



PROVINS.

LEBEAU, Imprimeur-Libraire.

1841.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PREMIÈRE PARTIE.

Topographie médicale.

La ville de Provins, chef-lieu de sous-préfecture, dans le département de Seine et Marne, est située à dix myriamètres sud-est de Paris, sur la grande route de Suisse; un grand nombre de voitures publiques la

traversent à toutes les heures du jour et de la nuit. Sa longitude, à l'orient du méridien de Paris, est de 57' 28"; sa latitude septentrionale est de 48° 33' 39".

Provins est divisé en Ville-Haute et Ville-Basse : la Ville-Haute et ses antiques fortifications dominent au nord une vaste plaine élevée au-dessus du niveau de l'Océan de 141 mètres; au midi, elle commande une belle et profonde vallée dont les bords sinueux, fortement accidentés, sont interrompus au nord et à l'est pour livrer passage à deux petites rivières : le Durteint et la Voulzie. La première prend naissance à trois kilomètres au nord de la ville, et fait mouvoir plusieurs usines en suivant, vers le midi, les contours d'un agréable et frais vallon; la seconde, plus considérable, a sa source à l'orient de

Provins, au pied du village de Richebourg, dans une étroite vallée où débouche le profond et pittoresque ravin de la Traconne. Ces deux rivières, après avoir traversé la Ville-Basse, se réunissent, et, sous le nom de Voulzie, se dirigent vers le sud-ouest, recueillant dans un cours de deux myriamètres, sur un terrein d'alluvions, les eaux des ruisseaux adjacents. La Voulzie, entraînée par une pente de 45 mètres, va se jeter dans la Seine, près de Bray, après avoir fait mouvoir de nombreuses usines. La force de ce cours d'eau représente aujourd'hui une puissance motrice de plus de 300 chevaux, puissance qui pourrait être aisément doublée sans souffrir d'interruption, puisque la Voulzie et ses affluents ont la précieuse propriété de ne pas tarir et de ne geler jamais.

La Ville-Basse, création du moyen-âge, est bâtie en amphithéâtre sur le penchant du coteau, et se développe dans le fond du bassin, à 45 mètres au-dessous de la vieille ville, regardée longtemps comme l'*Agendicum* des Commentaires de César; rien n'annonce pourtant que ses constructions soient romaines (1). Mais, quelle que soit leur origine, nos belles ruines présenteront toujours un grand intérêt artistique.

Lorsqu'on a contemplé avec admiration les majestueux monuments, les fortifications imposantes de la Ville-Haute, et que l'on descend ensuite dans les plaines fécondes qu'elle domine, riches de moissons, semées d'opulents villages,

---

(1) On peut consulter sur cette question l'Hist. de Prov., de M. F. Bourquelot, imprim. à Provins chez Lebeau, 1840; 2 vol. in-8°.

coupées par deux grandes forêts; quand on parcourt cette vallée, ces belles prairies où des eaux vives, emportées par une pente rapide, entretiennent une vigoureuse végétation, et répandent le mouvement et l'abondance, on est tenté de croire au premier abord que ces terreins foulés avec indifférence ont toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. Mais ces idées s'évanouissent dès que l'on descend les ravins, que l'on explore le lit desséché des torrents. On acquiert alors la certitude que de grandes catastrophes ont bouleversé ce sol si calme actuellement, et, au milieu de l'étonnement qu'on éprouve, on cherche à découvrir l'enchaînement de ces prodigieux phénomènes et la loi relative des antiques révolutions du globe.

C'est ainsi que des excursions dans

nos campagnes, entreprises dans un but de pur agrément, ou pour obéir aux préceptes en usage pendant l'administration des Eaux Minérales, peuvent conduire à des découvertes intéressantes pour l'histoire ancienne de la terre, et devenir l'occasion de découvertes utiles, applicables aux diverses branches de l'industrie.

On reconnaît bientôt que le plus ancien de nos terreins est un vaste bassin de craie : immense dépôt marin avec ses coquilles, ses madréporites, ses silex pyromaques, ses bélemnites, etc. Après la retraite de la mer, la formation crayeuse reçut à des époques successives les divers terreins qui frappent ultérieurement les regards de l'observateur. La craie fut autrefois exploitée. Elle fournissait le Blanc de Savins, mieux connu sous le nom de Blanc d'Espagne ; cette industrie très-

simple pourrait être reprise avec fruit et nous affranchirait d'un tribut prélevé par nos voisins.

Après une période de repos attestée par la complète dessiccation de la craie, une irruption marine déposa un banc puissant d'argile plastique sur une couche épaisse de lignite. Cette substance végétale, d'un noir de jais, fortement carbonisée, très-riche en éléments combustibles, et qui tient un rang égal à la houille dans les arts qui ont le feu pour mobile, fut déposée immédiatement sur la craie par le courant d'un fleuve immense qui rejeta dans les eaux plus tranquilles des baies et des golfes de son rivage, les bois bitumineux, et avec eux une multitude de corps organisés, tels que : des mollusques du genre des lymnées, des vertèbres de poissons d'espèces indéterminables, des amphibies de

proportions très-variées, depuis la taille des plus petits sauriens jusqu'à celle du gigantesque crocodile, les fragments de la carapace d'une très-grande tortue du genre trionix, quelques ossements d'oiseaux, ceux de petits mammifères rangés dans la famille des didelphes. Ces animaux ont fui depuis un temps incommensurable notre froid continent, et gagné de plus chaudes contrées; c'est seulement sur les rives du Nil et du Gange, ou dans les régions brûlantes de l'Amérique que l'on rencontre leurs congénères vivants. Des sulfures de fer globuleux se trouvent mêlés aux lignites; la simple exposition de ce minéral au contact de l'air suffit pour qu'on en obtienne de l'alun et du sulfate de fer utiles aux arts et à l'agriculture.

Les caractères chimiques de nos argiles apprennent, et l'expérience

confirme qu'elles peuvent être employées à la fabrication de la *Porcelaine compacte.* Déjà les carrières de Montereau s'épuisent; les argiles de Provins commencent à y suppléer. Moulées en creusets, elles ont soutenu sans altération la fusion de l'acier, une des plus rudes épreuves auxquelles on puisse soumettre l'argile apyre. Depuis quinze ans, on fabrique avec cette belle matière d'excellentes briques réfractaires pour la construction des hauts fourneaux.

Les dernières phases de la formation argileuse se lient intimement avec l'apparition d'un premier dépôt de sable. On observe en effet, à la partie supérieure du banc, des couches horizontales de sable alternant avec l'argile, recélant des ossements d'animaux perdus *(palæotherium)*, des végétaux exotiques et quelques coquilles ma-

rines. Ce dernier fait démontre que, si la nature du précipité a été changée, le fluide est resté le même.

Les dépôts arénacés se sont ensuite opérés sans mélange par une série de précipités dont les couches successives se distinguent entre elles par des nuances différentes.

Une ligne de stratification très-distincte isole parfaitement les sables de la roche calcaire. L'étude du système de superposition suivant lequel sont rangées les couches de chaux carbonatée, d'origine lacustre ou marine, les nombreux fossiles qui y sont enclavés, offre un vif intérêt scientifique.

Le calcaire lacustre de Provins, exploité de temps immémorial, est une véritable brèche formée de fragments peu volumineux, plus ou moins arrondis par le roulement des eaux.

Ces détritus proviennent de roches préexistantes dont on ne retrouve pas toujours les analogues dans nos contrées; ils furent enveloppés dans une pâte calcaire qui en lia et en cimenta les différents éléments. La pierre, ainsi composée, est d'une excellente nature, n'est pas gélive, et résiste parfaitement à l'action désorganisatrice du temps, comme l'atteste la conservation remarquable de nos vieux monuments; elle reçoit le poli, et ne le cède en rien à la pierre de Château-Landon. On l'extrait par assises d'un mètre d'épaisseur, tandis que les assises de la pierre de liais ne portent que 30 à 40 centimètres; elle donne une bonne chaux que l'on pourrait à peu de frais convertir en chaux hydraulique, au moyen de notre combustible minéral.

A l'époque où les eaux fluviatiles envahirent notre bassin, transformé en

un vaste lac, les eaux tenaient en suspension du carbonate de chaux, nourrissaient d'innombrables tribus de mollusques, dont une espèce gigantesque reçut une dénomination particulière (*Lymnea Naudotii*); elles furent toutes ensevelies dans le précipité calcaire, et y révèlent avec certitude la nature chimique du fluide dans lequel se forma la roche. La même roche nous a conservé des graines du chara et la dépouille de plusieurs espèces d'animaux : l'une d'elles est antédiluvienne, les autres appartiennent à des genres qui vivent encore à la surface du globe, mais dans les zones inter-tropicales; enfin, on y trouve une espèce indigène de l'ordre des batraciens. La parfaite conservation des fragments du squelette des lophiodons, des sauriens, etc., prouve d'une manière incontestable que ces animaux ont vécu sur

les bords du bassin qui reçut et conserva leurs os. La présence simultanée, dans une même couche, d'ossements d'animaux perdus et de races vivantes était un fait ignoré, lorsque je le fis connaître à l'illustre Cuvier et à M. le professeur Andouin. Mes observations furent publiées en 1819 dans les annales d'histoire naturelle (1).

Après la retraite des eaux douces, qui déposèrent le calcaire à ossements, une irruption de la mer précipita dans le même bassin, sans révolution violente, des marnes, puis un banc de calcaire à cérithes de plusieurs mètres d'épaisseur. Le grain fin et serré de cette roche, sa teinte d'un jaune isabelle strié de lignes noires et de veines cristallines, le brillant poli qu'elle re-

(1) Tom. 18

çoit lui donnent un aspect aussi agréable que celui du marbre de Sienne.

L'époque suivante fut marquée par un nouveau cataclysme qui ramena les eaux douces dans leur ancien bassin; elles y déposèrent des marnes argileuses suivies d'un troisième banc de chaux carbonatée siliceuse. La nature chimique du fluide un peu changée modifia l'existence des êtres organiques qui y vécurent; une certaine quantité de silice tenue en dissolution dans ces eaux éloigna les innombrables familles des lymnées et des planorbes que l'on a remarqués dans le premier banc de calcaire lacustre.

Les marnes argileuses, qui servirent de transition entre le calcaire marin et les assises de la chaux carbonatée siliceuse, sont parfaitement semblables à la terre à foulon d'Hampshire; elles

renferment plusieurs variétés très-rares de calcaire fibreux prenant par le poli l'aspect du bois agathisé. Dans le même gissement sont des marbres d'une teinte claire coupés par des zones noires à la manière des onyx, et on peut profiter de cette disposition pour en faire des camées d'un très-joli effet. Là aussi on trouve des albâtres animés de vives couleurs.

Le calcaire supérieur à la terre à foulon est parsemé de veines de silex; quelques portions de cette roche, véritable brèche, est d'une pâte très-fine, colorée par l'oxide de fer; il prend le poli du marbre, et il a dans cet état l'aspect, la couleur et la contexture de la brocatelle d'Espagne. La carrière qui fournit le marbre, quoique très-étendue, sera toujours d'une exploitation difficile à raison des veines et du géode de quartz qu'il renferme.

Sur les marnes supérieures au calcaire précédent il existe une puissante assise de pierres meulières; ce silex molaire, très-voisin de la surface du sol, est employé à la construction ou à l'entretien des routes d'empierrement. Il pourrait être utilisé d'une manière infiniment plus fructueuse, car il égale en qualité les meilleures pierres meulières de la Ferté-sous-Jouarre, et son exploitation deviendrait une branche d'industrie très-importante. De timides mais heureuses tentatives ont été faites; nos silex ont pris la forme de meules de moulin; mais tel est l'empire des préjugés que ces meules n'eussent point trouvé d'acquéreurs, si préalablement elles n'eussent touché les carrières presque épuisées de la Ferté-sous-Jouarre.

Les pierres meulières sont recouvertes par plusieurs lits de marnes

calcaires alternativement vertes et blanches; sur les marnes elles-mêmes est un dépôt terreux coloré en rouge-brun, dans lequel on trouve un minerai de fer globuleux, riche en métal. De nombreuses scories dispersées sur notre territoire attestent que ce minerai fut exploité à une époque absolument inconnue.

C'est sur cette terre, fortement imprégnée d'oxide de fer, que croissent avec tout leur éclat les roses d'origine orientale, à la suave odeur, aux pétales veloutées; c'est au sol de Provins, dont elles ont pris le nom, qu'elles doivent leur vive couleur purpurine et leur vertu médicinale.

Pendant la dernière période diluvienne, il s'est opéré un précipité de sables micacés, mélangés de grès volumineux dont les blocs arrondis semblent avoir été longuement roulés

par les eaux. La contexture de ces grès se prêterait très-bien à la fabrication des meules à aiguiser ; ils sont débités en pavés ou en pierres d'appareils.

La formation des sables supérieurs se présente sous la figure de collines à larges bases, rangées comme une ceinture autour du bassin de Provins, dans un rayon d'un myriamètre environ ; la crête de cette zone de sable forme la ligne culminante de notre territoire et le point de partage des eaux qui descendent les unes à la Marne, les autres à la Seine.

Si des bords du bassin de Provins, profondément creusé par la puissance illimitée d'un de ces cataclysmes qui enlevèrent les couches minérales déposées par des eaux tranquilles, on descend les pentes rapides couvertes de vignes, d'arbres fruitiers, de cé-

réales, de plantes légumineuses, qui conduisent à la vallée, on trouve au-dessous des herbes de la prairie un limon d'attérissement formé par des alluvions dont les rapides effets ont exhaussé la vallée, sans épargner le lit des rivières.

Pour rendre compte de ce phénomène important, suivons la marche des attérissements amassés par le Durteint au point où cette rivière franchit les murs d'enceinte de la ville : la prairie, au-delà des fortifications, est un terrein de transport élevé de 2 mètres 30 centimètres au-dessus du sol actuel de la ville, qui se trouve, chose remarquable, de 55 centimètres plus bas que le niveau de la rivière. L'exhaussement extraordinaire de la vallée du Durteint au-delà des murs de la ville date de l'époque de leur construction (1230); ils firent l'office de digues

opposées aux inondations annuelles. Pendant les six siècles écoulés depuis cette époque, le sol de la ville n'est pas resté stationnaire; il s'est accru graduellement au point d'atteindre, terme moyen, deux mètres d'élévation dans les six derniers siècles. Pendant ce même laps de temps, les alluvions du Durteint en amont des fortifications ont donc été de 4 mètres 30 centimètres. Ainsi, la marche séculaire des attérissements a été pour la ville de 33 centimètres, et de 70 pour la vallée arrosée par le Durteint.

Il résulte de ces faits que, pour parer à la submersion des terreins déclives, pour assainir la ville et pour conserver les usines établies sur nos cours d'eau, les habitants ont un intérêt immense à approfondir le lit des rivières et à maintenir les eaux vives à un niveau invariable.

Lorsque l'on fouille la Ville-Basse à une petite profondeur, après avoir traversé le limon d'attérissement, on atteint le tuf impressionné et la tourbe, terreins historiques, et derniers produits des révolutions subies par nos contrées. Le tuf occupe tout le fond de la vallée; il doit son origine à la chaux carbonatée tenue en dissolution dans les eaux qui submergèrent notre bassin. L'acide carbonique, en se dissipant dans l'atmosphère, laissait en liberté la substance pierreuse qui se moula sur les plantes aquatiques, et en conserva les formes avec une grande pureté; telle est l'origine de ces pétrifications qui, avec le temps, finirent par repousser les eaux du bassin où elles se formèrent.

Pendant la formation du tuf calcaire, la tourbe naissait de la décomposition des végétaux aquatiques; cette tourbe

carbonisée à un haut degré constitue un excellent combustible qui, s'il n'était pas extrait pour remplacer le bois de chauffage, mériterait de l'être pour ses cendres qui sont un amendement très-estimé dans l'économie rurale. Ce précieux combustible, oublié par nos industriels, s'avance au midi de Provins jusqu'aux bords du rivage de la Seine, où il est remplacé par les galets, les poudingues, et par beaucoup d'autres roches erratiques.

Le système hydraulique qui régit les eaux de la Ville-Basse de Provins est heureusement disposé pour que l'on puisse créer de grandes et belles choses. en lui donnant toute l'extension dont il est susceptible. Les fontaines pourraient être doublées, et des eaux vives distribuées dans les différents quartiers de la ville laveraient les rues à des périodes très-rapprochées. La position

de nos rivières, l'abondance des sources environnantes permettent de réaliser ces améliorations.

Les eaux de nos rivières sont froides et dures; elles dissolvent bien le savon, quoiqu'elles ne soient pas dépouillées d'une certaine quantité de carbonate de chaux attesté par les concrétions déposées dans les canaux qu'elles parcourent. Elles sont très-peu poissonneuses. Cependant on y voit des lamproies, l'épinglier agile, le vairon aux couleurs métalliques, et un petit poisson très-délicat, appelé chabot, du genre *Cottus gobio;* elles nourrissaient autrefois de fort belles espèces d'écrevisses.

Dix fontaines publiques versent dans la ville une eau fraîche et salubre. L'eau des puits est dure, et donne un précipité abondant par les sels de baryte.

Tandis que la Ville-Basse possède

des eaux vives et pures, la Ville-Haute ne dispose que des eaux pluviales rassemblées dans des citernes, ou d'une eau souvent avariée, tirée à grand'peine de puits très-profonds qui ne sont pas intarissables. Des améliorations appuyées sur des questions d'hygiène domestique et de salubrité publique sont hautement réclamées. Que de soins, de peines n'épargnerait-on pas aux habitants de la Ville-Haute, si on parvenait à amener sur la place du Châtel des eaux jaillissantes versées par le joli monument gothique qui en décore le centre! Deux moyens se présentent pour réaliser ce projet: le premier consiste à se servir d'une chûte d'eau fournie par le Durteint. pour mettre en jeu un bélier hydraulique, machine peu coûteuse et très-capable d'élever, sur la place du Châtel, une quantité d'eau suffisante

aux besoins des habitants de la Ville-Haute; le second serait de tenter la perforation d'un puits artésien: projet d'une supériorité incontestable sur le précédent, si les résultats de cet art nouveau pour nous n'étaient pas toujours problématiques. L'ensemble des données géologiques qui précèdent guidera le perforateur, et lui révélera la nature des travaux qu'il aura à entreprendre, leur étendue et les espérances qu'il devra raisonnablement concevoir.

La direction habituelle des vents est facile à déterminer d'après la configuration du terrein; on peut prévoir, en étudiant le sol, que le vent qui souffle le plus ordinairement est celui du sud-ouest. Il dérive du grand courant atmosphérique qui accompagne le cours de la Seine; déjà chargé d'humidité, il s'engage dans notre vallée

où il rassemble de nouvelles vapeurs aqueuses qui s'y condensent et finissent souvent par se résoudre en pluie.

L'air que l'on respire à la Ville-Haute est vif, pur et fréquemment renouvelé; celui de la Ville-Basse, moins agité, est doux et souvent saturé d'une humidité qui est heureusement neutralisée par le vent du nord-est.

La moyenne de la température, prise sur un grand nombre d'années, est de onze degrés Réaumur.

La flore provinoise est aussi riche et non moins belle que celle des environs de Paris, et nos champs promettent à l'entomologiste d'abondantes récoltes.

Le seul reptile dangereux, la vipère, s'y rencontre très-rarement.

Pendant le cours du moyen-âge, Provins, sous le nom de *Castrum*

Pruvini, fut le séjour aimé des comtes de Brie et de Champagne. Le palais de ces princes, construit au sommet de l'escarpement méridional de la Ville-Haute, s'élève dans une admirable position; ces lieux, voués au culte des muses par le chantre harmonieux de la reine Blanche, sont depuis long-temps consacrés aux études classiques de la jeunesse; puissent-ils exercer sur les élèves, qui viennent chercher dans notre collége une solide instruction, quelque peu de l'influence à laquelle le comte Thibault dût ses plus brillantes inspirations!

Provins possède une école primaire supérieure, une école d'enseignement mutuel et un grand nombre de classes pour les études inférieures.

Les maisons de la Ville-Haute sont, pour la plupart, construites en bois. Au-dessous de ces habitations de mince

apparence, sont creusés de nombreux souterrains dont les voûtes ogivales ou cintrées, soutenues par de nombreuses colonnes, attestent l'ancienne splendeur de la ville. Des galeries partant de ces premières salles, et pratiquées dans les carrières, s'avancent au loin, s'entrecroisent, et forment ainsi un vaste labyrinthe. On rattache une partie de ces ouvrages à un système de construction militaire; mais l'industrie manufacturière et commerciale de Provins, très-florissante sous le système féodal, peut très-bien rendre compte de la plus belle partie de ces étonnantes constructions. Les galeries souterraines sans usage aujourd'hui pourraient être employées à la culture des champignons, comme le sont les carrières abandonnées des environs de Paris.

On trouve à la Ville-Basse de jolies

habitations avec des jardins spacieux. Deux maisons de bains se trouvent près des belles promenades qui entourent la ville : l'un de ces établissements est situé sur la voie la plus habituellement suivie pour aller aux Eaux minérales ; l'autre, plus au centre de la ville, distribue des bains à domicile.

Parmi les établissements publics les plus intéressants on compte deux hospices richement dotés. L'Hôpital-Général, fondé par Thibault-le-Chansonnier pour une communauté de Cordelières, en dehors des murs de la ville, sur le bord méridional du bassin de Provins, dans une belle et saine exposition, est rafraîchi par des eaux vives et abondantes dont le superflu alimente l'Hôtel-Dieu et quatre fontaines dans la ville. Il contient 120 lits destinés aux vieillards et aux orphelins

des deux sexes. D'importants changements s'opèrent dans ce vaste local ; ne serait-ce pas le moment d'apporter des améliorations qui semblent devenues nécessaires dans l'éducation des orphelins? ne serait-il pas possible de donner aux enfants une profession dont l'apprentissage ne serait point onéreux ? Les vieillards mêmes trouveraient dans les ateliers des occupations proportionnées à leur force, et le travail débile à divers titres contribuerait à enrichir l'établissement.

Le Grand Hôtel-Dieu, édifice très-irrégulier, placé entre la Ville-Haute et la Ville-Basse, servit originairement de résidence aux comtesses de Blois et de Provins, puis d'asile aux pélerins; il était alors régi par une double communauté d'hommes et de femmes. Aujourd'hui c'est un Hôpital civil et militaire; il compte, dans les

temps ordinaires, 111 lits répartis en six salles, où sont reçus annuellement, terme moyen, neuf cents malades. Au rez-de-chaussée, trois salles sont destinées aux femmes : l'une d'elles est réservée aux accouchements, une autre au traitement des syphilitiques ; au premier étage, on trouve deux salles pour les militaires et une pour les malades civils. Le service médical des deux Hôpitaux est confié à un médecin et à un chirurgien ; ils sont desservis par des religieuses de la congrégation de Nevers. On pourrait créer à l'Hôtel-Dieu, où tous les genres de douleurs sont rassemblés, une école clinique pour les garde-malades qui seraient alors dignes de ce nom. La fondation de l'Hôtel-Dieu repose sur des bases éminemment philanthropiques ; il est ouvert aux étrangers comme aux Provinois, et le voyageur harassé de

fatigue peut encore s'y reposer trois jours comme aux premiers temps de son antique origine.

Un Bureau de Bienfaisance, en répandant chaque jour de nombreux secours aux indigents, a presque éteint la mendicité ; un médecin est chargé de visiter les pauvres malades à leur domicile, et les médicaments jugés nécessaires sont dispensés sans parcimonie.

Dans les dernières années, deux glacières ont été créées ; ces établissements, considérés sous le rapport médical, sont d'un grand intérêt.

Un Hôtel-de-Ville de la fin du xv[e] siècle, orné de délicieuses sculptures (1), fut en 1821 la proie des flammes ;

---

(1) Voyez l'ouvrage de M. Dusommerard intitulé : *Vues de Provins*, 1822, in-folio. Lebeau, impr. ; et celui de M. Bernard, — *Recueil des Monuments inédits de Provins*, 1830, in-4° ; Lebeau, impr. à Provins.

l'incendie dévora en même temps 10,000 volumes renfermés dans ce charmant édifice où *la Société d'agriculture, sciences et arts,* tenait ses séances : muette depuis vingt ans, il est à désirer que cette association reprenne ses utiles travaux. La bibliothèque publique, création toute nouvelle, due aux soins de M. Bourquelot, maire, se compose déjà de 7,000 volumes; on y voit des manuscrits précieux, plusieurs tableaux et quelques objets d'art, éléments d'un futur musée. Espérons que cette collection intéressante sera placée dans l'antique hôtel de Vauluisant, dont les formes se rapportent à la gracieuse architecture du XIIIe siècle; on a utilisé les belles voûtes du rez-de-chaussée en y plaçant les pompes à incendie et leurs agrès.

L'hôtel de la mairie et la salle de spectacle sont au centre de la ville.

Le nombre des fondations religieuses est un des symptômes caractéristiques de la prospérité des villes au moyen-âge. A cet égard, Provins n'avait rien à envier aux cités les plus opulentes. Aujourd'hui ce qui reste des édifices chrétiens légués par les anciens temps a reçu diverses destinations. Presque toutes les églises gothiques, les vieux monastères ont été consacrés à des établissements publics. Le couvent des Cordeliers est devenu tout à la fois le palais de justice, le tribunal de commerce, celui de la justice de paix et la maison de détention. La sous-préfecture occupe une partie des bâtiments où enseignaient les savants Bénédictins, et qui, au XIIe siècle, servirent d'asile à Abailard proscrit. Le nouveau quartier de cavalerie a été construit sur les ruines et dans les jardins des Bénédic-

tines. La caserne de la gendarmerie occupe une portion des bâtiments de la Congrégation ; dans une autre partie de cet immense enclos, on a élevé un pensionnat pour les jeunes demoiselles, succursale d'une maison religieuse d'éducation établie dans l'ancienne maison claustrale des Jacobins.

Trois églises, remarquables par l'élégance de leur architecture ou par leur ancienneté, sont restées debout.

Les lieux de sépulture, qui doivent être rigoureusement loin de toute habitation, sont ici trop rapprochés de la ville. Le cimetière de la Ville-Haute, un peu étroit, vient d'être agrandi; il serait à désirer qu'il fût planté de grands arbres, dont l'influence pour neutraliser les émanations insalubres n'est pas douteuse. On n'a pas à former le même vœu à l'égard des cimetières de la Ville-Basse, qui sont coupés par

de grandes et belles plantations; mais leur situation n'est pas heureusement choisie. Ils sont resserrés entre les murs de la ville et le coteau du mont Jubert; l'air ne se renouvelle pas assez librement dans cette espèce de gorge.

Une importante remarque doit être ici consignée; elle est relative aux inhumations qui se font généralement d'une manière trop précipitée. De sages et prévoyantes ordonnances sont tombées en désuétude; et, pourtant, si on songeait combien les signes de la mort réelle sont difficiles à discerner de ceux de la mort apparente, on frémirait en voyant la légèreté avec laquelle on accorde les permis d'inhumation....

La construction très-prochaine d'un abattoir nous délivrera pour toujours des émanations délétères inséparables des boucheries dans lesquelles on abat les animaux. Dans nos abattoirs, toutes

les substances organiques qui étaient naguères dangereuses pour la santé publique seront converties en produits utiles, et deviendront le germe d'un genre d'industrie nouveau pour nous. On sait que ces matériaux immondes incinérés donnent le noir animal, ou que, traités par des procédés chimiques plus savants, ils fournissent du bleu de Prusse. On verrait alors disparaître de nos campagnes le hideux spectacle des voiries, et la ville serait en même temps purifiée par l'enlèvement régulier et rapide des substances animales qui y sont dispersées.

Les habitants sont commodément logés; nulle part on ne rencontre de grandes agglomérations d'hommes. Le régime alimentaire est salubre. La constitution des Provinois, en général un peu lymphatique, imprime à leur caractère une teinte de douceur qui se

retrouve dans tous les actes d'une vie prolongée très-souvent jusqu'à l'extrême vieillesse ; les maladies observées le plus ordinairement sont plutôt marquées du cachet de l'anhémie que franchement inflammatoires.

Anciennement des fièvres intermittentes se montraient périodiquement au printemps et à l'automne ; elles prirent souvent le caractère épidémique, et revêtirent parfois la forme de fièvres pernicieuses.

Retraçons ici les caractères principaux d'une épidémie de fièvres intermittentes pernicieuses, décrite par mon père, médecin des hôpitaux et des épidémies, dans un recueil intitulé : *Observations faites dans les Hôpitaux civils ;* imprimé en 1785. Les premières fièvres intermittentes graves sévirent au nord de Provins, en 1781, sur les

villages de Champcenetz, des Marêts, de Courchamp, etc. Puis elles se propagèrent vers le sud, et étendirent leurs ravages sur la ville au printemps de 1782. La cause de l'épidémie fut attribuée alors aux fouilles entreprises l'année précédente, pour le creusement d'un canal de grande communication, destiné à faire participer Provins aux avantages de la navigation de la Seine. Mais, si l'on se souvient que les terreins remués pour cette opération sont de formation sédimenteuse, mélangés de tourbe, on restera convaincu qu'ils ne sont pas capables de produire à eux seuls des émanations si funestes à la santé publique. Il faut donc en chercher la cause ailleurs. Un hiver pluvieux avait amené une inondation générale; l'eau pénétra dans toutes les maisons et y laissa en se retirant un limon fétide et une humidité extrême;

les prairies longuement inondées, les bas-fonds submergés formaient autant de marais fangeux, desséchés graduellement par l'action d'un soleil dévorant qui volatilisait les miasmes putrides qu'un vent permanent du sud-ouest projetait sur la ville; les vapeurs épaisses et infectes où Provins était immergé, une température très-chaude combinée avec l'humidité, telles sont pour nous les véritables causes de l'épidémie attribuée injustement aux travaux du canal.

Les deux premières années furent peu meurtrières, mais pendant la troisième (1784), la maladie populaire prit le caractère de fièvres pernicieuses, affectant tous les types, présentant le plus ordinairement l'état comateux de l'apoplexie, ou bien revêtissant parfois les formes insidieuses d'une cardialgie accompagnée d'atroces vomis-

sements, de diarrhées intenses; elle prit aussi les apparences de la pneumonie et de la pleurésie, etc. L'hiver qui suivit ne fut point humide; le vent du nord souffla constamment pendant le printemps de 1785, l'atmosphère purifiée de tout miasme délétère, l'épidémie cessa.

On combattit cette épidémie par le quinquina; mais à cette époque on maniait ce médicament avec timidité; on unissait parfois l'écorce du Pérou avec le tartre stibié. La nullité des effets thérapeutiques de cette mixture, composée de deux médicaments héroïques, frappa mon père qui, pressentant leur neutralisation réciproque, signala ce fait important au monde savant. Les chimistes s'emparèrent de cette découverte, et leurs recherches démontrèrent la justesse de l'observation clinique.

Vingt ans plus tard, dans des circonstances atmosphériques identiquement les mêmes, une épidémie de fièvres intermittentes pernicieuses sévit encore sur Provins pendant trois années (1800 à 1804). Elle céda comme la précédente à un changement dans l'atmosphère. Le vénérable docteur Cardon, doué d'un tact médical parfait, fort des observations fournies par l'épidémie précédente, administra le quinquina à très-haute dose, et triompha de cette formidable maladie avec un bonheur inoui.

Il ne reste plus, pour compléter l'historique des maladies graves observées à Provins, qu'à nommer le typhus contagieux, importé en 1813 par les soldats échappés à la désastreuse campagne de Moscou, et le choléra-morbus asiatique qui se montra en mai 1832; il fut pour nous moins

meurtrier que pour plusieurs autres localités du département.

Ces maladies populaires dont la ville de Provins fut, dans les temps anciens, trop souvent le théâtre, ne se sont pas renouvelées depuis quarante ans, et sont éloignées à jamais avec les causes principales qui les développèrent. Les fièvres intermittentes printannières et automnales ont disparu. Depuis 1804, les progrès de l'agriculture ont amené de très-importantes modifications dans les terreins bas et humides de nos environs; les défrichements ont été considérables; nombre d'étangs insalubres ont été taris pour faire place à de belles prairies; les terreins déclives ont été desséchés, coupés par des canaux d'irrigation qui ne permettent plus aux eaux pluviales d'y stagner; d'immenses plantations, habilement distribuées, contribuent efficacement

à l'assainissement du sol et de l'atmosphère.

Pour compléter le système de défense opposé aux inondations qui désolèrent trop souvent notre cité, et appelèrent sur elle des épidemies meurtrières, une digue en terrassement, ornée de belles plantations, fut élevée autour de la ville. Cette digue commence au déversoir du Durteint, dont la fonction est de régler la quantité d'eau importée dans la ville, et de rejeter l'excédant dans un large fossé creusé en dehors des murailles, d'où il va se perdre dans la Voulzie. Dans les temps ordinaires, la rivière suffit pour emporter les eaux que lui envoie le Durteint; mais, lors des grandes et subites crues d'eau, la Voulzie coulant à pleins bords rejette dans le canal, véritable rivière artificielle, les eaux que son lit ne peut plus contenir.

Le canal, inférieur au niveau de la rivière et beaucoup plus large qu'elle, présente un abaissement qui n'est pas de moins de 5 mètres, à partir de la première écluse; il remplit dans ce cas l'office d'un large fossé émergent qui supplée à l'impuissance de la rivière. Ce canal, dont on ne soupçonne pas l'utilité actuelle, si calomnié à sa création, concourt cependant très-efficacement à nous préserver des ravages causés par les inondations; à ce titre, sa conservation devient une mesure de sûreté générale, et il restera comme un dédommagement des pertes que cette entreprise inachevée a causées au pays.

La population de Provins était très-considérable aux jours où son industrie manufacturière mettait en œuvre 3,000 métiers à tisser la laine, où l'on comptait dans ses murs de nombreux ateliers

de coutellerie et de tisserands; lorsqu'enfin son commerce s'étendait dans toute l'Europe. Depuis bien des siècles, ses fabriques sont fermées, ses foires ont perdu toute leur importance, ses faubourgs ont disparu, et l'enceinte de ses murailles renferme un espace qui n'est nullement en rapport avec le nombre de ses habitants. En 1780, le chiffre de la population était de 5,020 individus; en 1841, elle est de 6,000 âmes, non compris une garnison permanente.

Les fabriques et manufactures sont très-peu nombreuses à Provins; on n'y compte qu'un petit nombre de tanneries; les usines à moudre le blé ont seules de l'activité. Le commerce d'exportation consiste en bois de chauffage et de charpente; mais le commerce le plus étendu est incontestablement celui des céréales. Une halle au blé

ancienne et trop petite actuellement est relevée sur des bases plus larges. Les vins grossiers de nos coteaux sont consommés dans le pays. Les fourrages sont insuffisants. Les légumes sont bons; les fruits excellents, surtout ceux de la Ville-Haute. Beaucoup de nos comestibles contribuent à l'approvisionnement des marchés de Paris.

SECONDE PARTIE.

Historique, Analyse des Eaux minérales ferrugineuses acidules froides de Provins.

Sur une vaste et magnifique promenade, au nord de la ville, à l'entrée d'un vallon qui conduit par d'agréables sentiers aux sources du Durteint, surgit la fontaine des Eaux minérales ferrugineuses acidules froides de Provins.

Ces eaux minérales furent découvertes en 1648 par Michel Prévot, auquel les Provinois accordèrent en reconnaissance plusieurs immunités. Pierre Legivre, contemporain de Michel Prévot, concourut puissamment, par ses ingénieuses expériences et par ses nombreux écrits, à établir solidement la réputation des eaux minérales de Provins, et, à ce titre, partagea avec l'inventeur la gratitude de ses concitoyens.

En 1653, Legivre découvrit à l'orient de la ville, sur le chemin du joli village de S.-Brice, près de l'église de Notre-Dame-des-Champs, une source d'eau ferrugineuse, beaucoup moins minéralisée que la première, qui fut abandonnée peu d'années après, et disparut, ainsi que le monument religieux, sans laisser aucune trace de son existence.

Les eaux de notre fontaine minérale, contenues primitivement dans un bassin étroit, mal garanti des atteintes extérieures et des inondations, furent, en 1805, enfermées dans un ædicule élégant, dû à la gratitude d'un malade qu'elles avaient rendu à la santé.

La ville de Provins, à laquelle la Chambre des Députés a rendu la propriété des eaux minérales, vient d'agrandir l'édifice qui les abrite. Il a la forme d'un parallélogramme allongé, précédé d'un péristyle orné de quatre colonnes d'ordre dorique, surmonté d'un fronton.

Tout fait espérer que cet établissement précieux, très-susceptible de prendre une grande extension, recevra le développement qu'il mérite. Les eaux de Provins, douées d'une énergie thérapeutique incontestable, peuvent, sans éprouver de détérioration, être élevées

à la température de 40 degrés centigrades. Pourquoi donc, ainsi qu'à Enghien et à Uriage, ne les chaufferait-on pas pour les administrer en bains et en douches? alors, devenues d'une application bien plus générale, elles rivaliseraient avec les établissements thermaux les plus justement célèbres, et, à mérite égal, la proximité de la capitale leur assurerait la préférence.

Depuis la découverte de nos eaux, beaucoup d'analyses en ont été faites; aucunes ne sont comparables, et n'ont donné des résultats parfaitement identiques. Cependant l'analyse publiée par P. Legivre présente beaucoup d'analogie avec celle donnée par les célèbres chimistes Vauquelin et Thénard. Ce fait est d'autant plus remarquable qu'au XVIIe siècle la chimie ne prêtait à notre savant compatriote que des moyens très-imparfaits et

souvent trompeurs, surtout quand elle était appliquée à des recherches analytiques. Legivre, à force de sagacité et par des analogies bien déduites, avait plutôt deviné que prouvé que les eaux minérales, sujet de ses études assidues, n'étaient point vitrioliques, mais qu'elles étaient minéralisées par du fer oxidé, et contenaient un gaz qui leur donnait une acidité particulière.

Notre laborieux concitoyen, M. Opoix, publia une analyse dans le Journal des Savants, de l'année 1770, où il annonce que les eaux minérales de Provins contiennent des sulfates de fer, de chaux, et quelques autres substances dont les proportions par pinte sont les suivantes :

Sulfate de fer.	4 grains.
Sulfate d'alumine	1 grain.
Sulfate de chaux.	5 à 6 grains.

Sulfate de soude . . . . . . 1 grain.
Muriate de chaux. } quantités inappréciab.
Matière grasse. . . }

Certaines propriétés remarquées entre l'eau puisée à la source et l'eau minéralisée artificiellement par la dissolution de sels à base de fer et d'alumine, provenant de l'efflorescence des pyrites martiales, conduisirent M. Opoix à conclure que ces sels pouvaient devenir les succédanées de nos eaux minérales naturelles. Il s'en faut pourtant que ces substances, connues en pharmacie sous le nom de *Sels principes des Eaux minérales de Provins*, soient identiques aux éléments qui minéralisent les eaux de notre source, puisque ces sels sont des sulfates de fer et d'alumine, tandis que les eaux naturelles ne renferment que du carbonate de fer et du carbonate de chaux. Néanmoins, mal-

gré cette divergence de composition, *les Sels dits des Eaux minérales* ont eu et ont encore des succès thérapeutiques.

Une substance pulvérulente qui a infiniment de similitude avec nos eaux minérales, et qui pourrait jusqu'à un certain point en tenir lieu, est le sédiment qu'elles déposent. Ce sédiment ne conviendrait-il pas, par exemple, aux sujets dont l'estomac se refuse à la digestion d'un assez grand volume d'eau. Il pourrait être employé aussi comme topique résolutif sur les tumeurs atoniques des scrophuleux, et remplacer avec avantage la terre cimolée dans les engorgements sous-cutanés, etc.

MM. Vauquelin et Thénard publièrent en 1813, dans le Bulletin de Pharmacie, l'analyse suivante des eaux minérales de Provins :

Proportions des principes par litre :

1.°	Carbonate de chaux	0g 554.
2.°	Fer oxidé	0, 76.
3.°	Magnésie	0, 35.
4.°	Manganèse	0, 17.
5.°	Silice	0, 25.
6.°	Sel marin	0, 42.
7.°	Muriate de chaux	quantit. inappréciab.
8.°	Matière grasse	quantit. inappréciab.
9.°	Acide carbonique, 27 pouces $\frac{8}{10}$	

Examinées en sortant de la source, les eaux minérales offrent une teinte légèrement ocreuse ; une foule de corpuscules tenus en supension par un excès d'acide carbonique altèrent leur transparence. Le contact de l'air et de la lumière suffit pour leur faire perdre plusieurs des propriétés essentielles qui les constituent. Il se fait alors une double décomposition presqu'instatanément : des flocons d'un jaune pâle, composés en grande partie de carbonate de chaux

et d'oxide de fer, se précipitent au fond du vase; une pellicule irisée, provenant de quelques atomes de matière bitumineuse, couvre la surface de l'eau qui, acquérant une limpidité qu'elle n'avait pas, perd en même temps son odeur, sa saveur, et ne prend plus, par l'addition de la teinture de noix de galle, cette couleur d'un violet foncé que ce réactif lui donne au sortir de la source. On doit inférer de cette observation que nos eaux minérales ont besoin, pour conserver toutes leurs propriétés médicinales, d'être transportées dans des vaisseaux non transparents et parfaitement clos.

Les perturbations atmosphériques exercent une très-grande influence sur ces eaux. Quand le temps est orageux, que l'électricité surabonde, que la pression de l'air est sensiblement amoindrie, il s'opère une sorte de

désagrégation dans les éléments constitutifs des eaux ; une partie du gaz acide carbonique se rassemble à la surface du liquide sous forme de bulles ; les éléments métalliques troublent sa transparence, et il émane de la source une odeur acide et ferrugineuse qui n'est pas aussi prononcée lorsque le temps est calme.

La saveur de nos eaux est fraîche, piquante, ferrugineuse, un peu acide et légèrement astringente. Si on les enferme dans des vases hermétiquement bouchés, et que l'on communique à ces vases une légère chaleur, le gaz dilaté les fait éclater.

Leur pesanteur spécifique est à celle de l'eau distillée comme 3 est à 1. L'aréomètre s'y enfonce jusqu'à zéro, comme si l'instrument était plongé dans l'eau distillée.

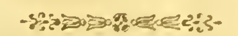
Le mode que la nature emploie pour

minéraliser nos eaux est encore un mystère. Ne voulant nous livrer à aucune hypothèse à ce sujet, nous nous bornerons à consigner ici la nature des couches de terreins qu'elles traversent :

1.° Limon d'attérissement composé de carbonate de chaux, de sable et d'oxide de fer	4 mètres.
2.° Terre argileuse d'une couleur fauve d'abord, gris ardoise ensuite, puis noirâtre, exhalant une forte odeur ferrugineuse semblable à celle des eaux minérales.	3 —
3.° Matière noire compacte, composée de substances végétales passées à l'état de lignite, d'argile, de quelques débris organiques et de sulfure de fer	4 —
	11 mètres.

L'eau qui jaillit après la perforation de ces terreins avait toutes les propriétés de notre fontaine; elle arriva

en bouillant par le dégagement d'une grande quantité de gaz.



Propriétés médicinales.

Si l'analyse chimique des eaux minérales de Provins a présenté pendant longtemps des points litigieux, il n'en est pas de même de leurs facultés médicinales. L'expérience de deux siècles a prononcé à cet égard d'une manière péremptoire.

Elles appartiennent à la classe des eaux ferrugineuses acidules froides. La puissance tonique et stimulante dont elles sont douées, maintenue dans de justes limites par une sage administration, peut remplir une foule d'indications thérapeutiques.

Considérées comme toniques, elles donnent plus de fermeté, de consi-

stance aux fibres organiques, modifient la constitution des fluides, accroissent ou diminuent les sécrétions, et exercent un empire non moins grand sur le système sensitif. Leur faculté stimulante imprime à l'organisme une impulsion salutaire qui se propage jusque dans les dernières molécules organiques, accélère le cours du sang, perfectionne l'hématose, active certaines fonctions trop languissantes, régularise les autres, répartit uniformément une douce chaleur dans toute l'économie et tend en un mot à ramener toutes les fonctions à leur état normal.

Ces deux facultés inhérentes à nos eaux minérales, inséparables dans leur action, produisent une série de phénomènes extrêmement variés, qui ont valu à leurs causes des dénominations très-diverses. C'est ainsi que nos

eaux sont regardées comme stomachiques, emménagogues, fébrifuges, diurétiques, sédatives, désosbstruantes, diaphorétiques, etc., et suivant la nature des altérations morbides du sujet qui en fait usage, la quantité qu'il en ingère, et, enfin, le système organique sur lequel elles agissent plus particulièrement.

Administrées seulement en boisson, elles portent leur première influence sur la vaste surface gastro-intestinale où elles produisent un effet composé de l'impression de l'eau froide sur l'économie, et de l'action des substances métalliques et gazeuses qui les minéralisent. Absorbées très-promptement par les vaisseaux capillaires, elles parcourent rapidement le torrent de la circulation, et déposent dans les dernières radicules du système vasculaire des principes régénérateurs, impri-

mant aux organes atonisés le degré de vitalité nécessaire pour qu'ils exécutent convenablement les fonctions qui leur sont départies par la nature. Puis, de l'ensemble de ces diverses incitations, surgissent une foule de réactions sympathiques.

Des observations sans nombre attestent la puissante efficacité des eaux ferrugineuses dans les différentes nuances des gastrites, des gastéralgies, des entérites et dans la multitude des lésions intestinales passées à l'état chronique, connues sous le nom de dispepsie, de cardialgie, de pyrosie, de coliques, etc., etc.

Si l'état bilieux ou muqueux est dominant, en modifiant la sécrétion du foie ou celle des intestins, elles agissent à la manière des purgatifs, expulsent les humeurs du tube intestinal, et déterminent une révulsion

favorable, déplacent la force vitale et remettent de l'harmonie dans toutes les fonctions.

Les diverses lésions intestinales, surtout celles que les fièvres intermittentes rebelles laissent après elles, sont trop souvent la cause de l'hypertrophie des viscères abdominaux. Ces engorgements (obstructions) du foie, du pylore, de la rate, des glandes mésentériques subissent, par l'action des eaux martiales, de profondes et intimes perturbations dans leurs molécules, suivies de diminution dans leur volume, puis d'une résolution complète qui ramène les viscères à leur état normal, si toutefois la dégénérescence des tissus n'a pas atteint l'état squirrheux ou tuberculeux, et encore, dans ces cas désespérés, si les malades sont d'une constitution lymphatique, ou dans une anhémie géné-

rale, ils obtiennent un soulagement inespéré.

Parmi les nombreux faits qui pourraient être appelés en témoignage de la juste renommée dont jouissent nos eaux ferrugineuses dans le traitement des engorgements des viscères abdominaux, nous citerons, par un double motif, la cure éminemment remarquable d'un bienfaiteur de notre établissement, M. Magin, inspecteur général de la navigation intérieure. Dans sa jeunesse, M. Magin avait été atteint plus d'une fois d'inflammation au foie. Vers l'âge de cinquante ans, l'affection hépatique reparut avec une grande intensité; elle était caractérisée alors par une hypertrophie énorme du foie, ictère universelle, trouble des fonctions digestives, etc. Dans le cours d'un long traitement, il fit plusieurs voyages à Vichy, sans voir sa grave

position s'améliorer. Réduit à un état vraiment désespéré, pouvant à peine se soutenir, ne supportant pas la voiture, il se fit transporter en litière à Provins. Dans le cours de la première saison, il se manifesta un amendement très-évident; deux saisons successives achevèrent sa guérison, et si, pendant sa longue carrière, il revint plusieurs fois visiter notre fontaine, ce fut par un sentiment de reconnaissance.

Les eaux de Provins impriment à l'appareil urinaire une forte impulsion; l'énergie de la sécrétion reinale s'en accroît et excite proportionnellement les contractions de la vessie. Cette circonstance est une présomption pour leur accorder de l'efficacité dans les douleurs néphrétiques et dans la gravelle. Effectivement, la copieuse émission des urines, devenues limpides et

moins acrimonieuses par la dissolution des sels qu'elles contiennent dans une grande masse de véhicule, calme de prime-abord les coliques néphrétiques; les canaux sont distendus et détergés par la grande quantité des fluides qui les parcourent, les concrétions calculeuses et les graviers détachés des reins par les flots du liquide sont entraînés dans la vessie et expulsés ensuite par un mécanisme analogue à celui que cet organe emploie pour se débarrasser des calculs d'origine vésicale, quand toutefois ils ne sont pas trop volumineux. Cependant, nous avons vu plusieurs malades rendre des calculs d'une grosseur prodigieuse, et disproportionnée en apparence avec la capacité urétrale.

Legivre nous apprend que le premier malade qui fit usage de nos eaux était un calculeux. Les cruelles dou-

leurs néphrétiques dont était tourmenté depuis plusieurs années le sous-prieur des Bénédictins cessèrent au bout de quelques jours, et bientôt des graviers de la grosseur d'un pois furent expulsés. L'exemple de cet homme courageux eut de nombreux imitateurs, et l'efficacité thérapeutique de la source ne fut plus problématique.

Par l'usage des eaux minérales de Provins, des malades rendirent des calculs urinaires profondément altérés : les uns corrodés et comme perforés, les autres, manifestement amoindris, montraient à découvert les couches concentriques qui revèlent le mode de leur formation. D'après ces observations, on ne peut refuser à ces eaux une force dissolvante qui diminue le volume des calculs et facilite ensuite leur expulsion. Cela posé, on est en

droit de conclure qu'elles sont douées d'une puissance neutralisante qui deviendrait utile même après les opérations, puisqu'elles s'opposeraient à la formation de la gravelle et préviendraient l'agglomération dans la vessie ou dans les reins de nouvelles concrétions. D'où provient la désagrégation remarquée dans la contexture des corps inorganiques soumis à leur action? Ne serait-on pas tenté d'en chercher la cause dans les obscures mais incontestables réactions électro-chimiques?

Les considérations précédentes nous ont conduit à entreprendre une série d'expériences pour éclaircir et dégager de toute obscurité un fait d'une si haute importance. Nos recherches n'ont point été sans résultat; plusieurs calculs ayant été mis en macération dans nos eaux minérales, leurs formes,

dans un temps très-court, ont été altérées, et leur volume a sensiblement diminué. De nouveaux essais répétés avec tous les soins que mérite cet intéressant sujet confirmeront, il faut l'espérer, la précieuse propriété que nous reconnaissons inhérente à notre fontaine.

Après avoir débarrassé les calculeux de leurs intolérables douleurs, par un nouveau bienfait, les eaux font disparaître les désordres amenés par le séjour prolongé des pierres dans la vessie. Leur vertu fortifiante, en réveillant la force contractile des fibres musculaires de la vessie, concourt à la cure des incontinences d'urine et des rétentions atoniques. « Un maistre en » chirurgie de Prouins, Tabut. estant » attaqué d'une colique bilieuse et » néphrétique, au mois de décembre » 1656, après avoir essayé de le guérir

» par les remèdes ordinaires, et
» l'ayant traité l'espace de quinze
» jours sans luy pouvoir diminuer
» les douleurs qui le tourmentoient
» si fort qu'il ne reposoit ny jour ny
» nuit, je luy conseillay, dit Legivre,
» d'user de nos eaux minérales; en
» moins de quatre jours, il se trouva
» quitte de ses douleurs, urina sans
» peine et sentit ses reins tout-à-fait
» dégagés; ce qui luy apporta un grand
» repos et le rétablit en sa première
» santé. »

C'est encore à leur vertu tonique qu'il faut recourir pour la cure des affections catharrales de la vessie et pour tarir les blénorrhagies chroniques.

La chlorose, cette maladie caractérisée par la décoloration du teint, par un affaiblissement profond et intime de l'organisme, frappant d'inertie les

fonctions physiques et morales, trouve une guérison assurée dans l'usage de notre source ferrugineuse. C'est en effet dans la classe des préparations martiales, de l'assentiment des médecins de tous les siècles, que l'on puise les moyens les plus héroïques pour combattre cette funeste cachexie. Le fer redonne au sang sa brillante couleur, les forces épuisées se raniment, les fonctions languissantes reprennent de la vigueur, et bientôt, sur ces êtres naguère débiles, on voit renaître la fraîcheur et la vivacité.

Leur nature ferrugineuse et acidule les appelle à rendre les plus éminents services à l'enfance maladive, à la chétive jeunesse atteinte trop souvent, dans les grandes villes surtout, de ces maladies lymphatiques, scrophuleuses, portées jusqu'à l'affreux rachitisme.

On peut se convaincre facilement

de leur puissance curative en se promenant le matin, pendant la saison des Eaux, aux environs de l'établissement. Là, on est témoin des métamorphoses qui s'y opèrent. On ne voit pas sans intérêt ces adolescents au teint pâle, terne et livide, aux allures languissantes, arrêtés dans leurs courses par de vives palpitations du cœur, reprendre en peu de temps de la vivacité; d'abord leur teint s'éclaircit, puis s'anime, et bientôt ils renaissent à la vie active de leur âge. Le médecin constate que les glandes cervicales s'atrophient et finissent par se fondre, que les ganglions mésentériques se dissolvent, et que le centre circulatoire ralentit ses battements; et il voit avec plaisir la vie, l'animation s'infiltrer dans tout l'organisme; résultat principal d'une hématose plus parfaite.

Lorsque pendant la première jeunesse

un tardif développement dans la menstruation tient seulement à l'inertie du système utérin, l'usage des ferrugineux est hautement réclamé, et l'excitation que nos eaux portent dans la circulation fait cesser les aménorrhées. Par un même motif, dans un âge plus avancé, les suppressions atoniques, les leucorrhées si opiniâtres, enfin toutes les lésions chroniques du système utérin ne résistent pas à leur puissance curative. La stérilité elle-même, quand elle peut être attribuée à une constitution faible, détériorée par une leucorrhée excessive, ou bien lorsqu'elle tient à un défaut d'excitabilité organique, peut disparaître avec les causes qui l'entretenaient. On doit en dire autant des pertes, des hémorragies dépendantes de l'affaiblissement de l'utérus.

Leurs actives propriétés ne peuvent

être opposées avec des chances égales de succès à toutes les maladies de poitrine: mais dans plusieurs de ces maladies elles peuvent être utiles. Leur succès est surtout assuré dans les affections catarrhales du poumon, arrivées à la période chronique, lorsqu'elles sont dépouillées d'éréthisme, que le pouls n'est pas fébrile, et que d'ailleurs les sujets sont d'une constitution lymphatique et peu ou point nerveux. Elles agissent, dans cette circonstance, principalement en détournant de l'organe souffrant, par une révulsion heureuse, la phlegmasie muqueuse qui y est fixée, et appelant à la périphérie du corps l'afflux des fluides, et souvent, aussi, en obligeant des éruptions exanthématiques à reparaître à la peau, ou bien encore en ramenant à l'état normal des flux périodiques supprimés ou incomplets. Bientôt l'expectoration de-

vient plus facile, diminue et cesse avec la toux. Consécutivement l'organe respiratoire fortifié devient moins sensible aux impressions atmosphériques.

Une observation générale, très-rassurante à ce sujet, doit être consignée ici : c'est que les malades qui viennent demander la santé à notre source minérale, quelle que soit la nature des lésions qui les y amènent, n'y contractent pas d'affections catarrhales du poumon, et on ne voit pas ces maladies naître chez les sujets qui en portent le germe ; ceux même qui en ressentent les atteintes éprouvent un soulagement réel, quand ils ne guérissent pas radicalement. Nous invoquerons à l'appui de notre opinion l'autorité de Legivre et les expériences très-probantes qu'il fit sur lui-même, le témoignage de mon père, qui soutint sa thèse inaugurale sur les effets thérapeutiques des Eaux

minérales de Provins, l'expérience presque séculaire de M. le docteur Cardon, et la nôtre, si elle était de quelque poids après des noms si recommandables.

En lisant le récit que P. Legivre nous a laissé de sa maladie, on voit avec quelle sage et méthodique hardiesse ce praticien procédait dans ses expériences sur nos eaux. Cette observation pleine d'intérêt n'a pas trait seulement au sujet qui nous occupe actuellement; elle répand une vive lumière sur beaucoup de faits pathologiques qui se rattachent aux divers modes d'action de ces eaux sur l'économie vivante, et qu'elle a été leur influence sur l'existence d'un sujet né débile et maladif. « Je les pris, dit-il,
» en 1648 et 1649, pour des chaleurs
» très-grandes dans les hypocondres; il
» me semblait rendre le feu par la
» bouche.....; amertume à la langue,
» envie de vomir et même vomisse-

» ments, lassitude universelle, pesan-
» teur dans les reins, insomnie. Après
» de semblables signes, en 1653, il me
» survint, de juin à octobre, une fièvre
» double-tierce, et, par l'usage des
» eaux, j'évitai ces incommodités et
» devins frais; je recouvrai l'appétit et
» reposai la nuit fort doucement. Elles
» me purgèrent tout par les sueurs, les
» urines et les selles, et je jetai beau-
» coup de bile et de glaires..... Elles
» tempérèrent l'ardeur de mes viscères
» et fortifièrent mon estomac. Je n'en
» bus que dix jours cette année (1649),
» parce je n'avais pas encore l'entière
» connaissance du minéral qui y était
» mêlé..... Je fus donc, pour ce sujet,
» chercher de la mine de fer au mois
» de mars 1654, et m'échauffai telle-
» ment en cette recherche qu'il m'en
» survint un grand rhume et chaleur
» d'entrailles; ce qui me causait une

» fièvre lente avec toux importune ; ce
» qui me fit appréhender de devenir
» pulmonique... Je fis tous mes efforts
» pour m'en tirer, tant par la saignée
» que par la purgation avec la casse,
» observant un régime de vie rafraî-
» chissant, usant de petit-lait et de la
» décoction d'orge, lesquels remèdes
» me soulageaient, mais ne me gué-
» rissaient pas....... J'attendais avec
» impatience que le temps fût com-
» mode pour boire de nos eaux, que
» j'avais reconnues par mes expériences
» être simplement ferrugineuses, et
» par conséquent point nuisibles aux
» poumons. Sur la fin de juillet je m'ap-
« prochai des eaux et en bus l'espace
» de 30 jours, et par ce moyen chassai
» mon *rhume*, ma fièvre lente et les
» chaleurs excessives qui m'avaient tant
» tourmenté. Je repris mon embon-
» point et passai l'année suivante avec

» beaucoup plus de santé que les pré-
» cédentes. Au mois d'aout 1655, brû-
» lant dedans les entrailles et étant ac-
» cablé de *rhume*, je me raffraîchis à
» notre fontaine, buvant de leurs eaux
» l'espace de 22 jours; ensuite de quoi
» je me trouvai tout renouvelé.......
» tellement que, depuis 10 ans que je
» demeure à Provins, je n'ai jamais été
» incommodé que cette année, princi-
» palement de la poitrine qui a été
» exempte de ses fluxions ordinaires
» qui me faisaient tousser et cracher
» extraordinairement. Enfin, au mois
» de juillet 1656, étant attaqué d'une
» double-tierce, accompagnée de dou-
» leurs à la tête, au col et presque par-
» tout le corps, d'une amertume à la
» bouche, je me fis saigner, puis je me
» purgeai, puis je pris les eaux huit
» jours, je fus délivré de toutes incom-
» modités. Le 26 octobre en suivant,

» ayant eu un grand rhume, je bus 12
» verrées d'eau qui m'incitèrent d'aller
» à la selle ; ce qui me guérit....., et
» depuis, mon ventre a recouvré la
» liberté qu'il avait perdue. »

En résumant l'histoire de cette maladie, il est évident : 1° que l'on peut prendre les eaux minérales toute l'année. Legivre ne craignit pas d'en faire usage pendant les froids de novembre, et cela pour guérir un rhume de poitrine. On ne voit pas pourquoi, en effet, on s'abstiendrait de puiser à la source dans tous les temps, quand on ne connaît pas de saison spéciale pour faire usage des eaux minérales qui sont rassemblées dans les dépôts de Paris ; 2° qu'elles ont incontestablement une influence bienfaisante dans les catarrhes pulmonaires, quoique l'opinion généralement admise dans le public, et malheureusement accréditée dans l'esprit

de quelques médecins, soit contraire à ce fait; 3° qu'elles anéantissent la cause des fièvres intermittentes anciennes, et les causes peu connues de certaines fièvres lentes continues; 4° qu'elles dissipent les affections gastriques et gastro-intestinales; 5° qu'elles ont un effet purgatif quand elles sont bues en grande quantité.

Après avoir étudié les maladies sus-diaphragmatiques, celles qui attaquent le centre cérébral exceptées, et les maladies sous-diaphragmatiques, il reste à passer en revue des affections plus générales, telles que : les rhumatismes chroniques, toujours liés d'une manière plus ou moins apparente avec une lésion des voies digestives. Appliquées à ces maladies, déjà nos eaux minérales seraient utiles; mais c'est surtout dans la rétrocession des rhumatismes sur quelques viscères importants

à la vie qu'elles développent leur puissance excentrique, favorisent le retour de ces affections à leur ancienne résidence, pour l'expulser ensuite par des crises dont l'organe cutané est le siége, se manifestant au dehors par des sueurs, par des exanthèmes, ou bien par la sécrétion urinaire de beaucoup accrue. Quel que soit le mode que la nature emploie, l'énergie de la peau en est augmentée, et elle devient en même temps moins apte à ressentir les effets du froid et de l'humidité atmosphérique.

Leur puissance centrifuge trouve une nouvelle application dans les maladies hérpétiques anciennes, passées à l'état chronique, surtout quand la délitescence des dartres s'est faite sur des organes internes; elles les rappellent de prime-abord à la peau, et donnent à l'organe cutané une souplesse, une élasticité et une vitalité qu'il n'avait plus.

Certaines névroses, affectant tout l'organisme, troublent simultanément ou isolément les fonctions. Nos eaux vraiment sédatives, dans ces cas embarrassants, la périone d'irritation anéantie, rétablissent l'harmonie dans toute la machine organique, et leur vertu calmante, mieux connue, sera appréciée à sa juste valeur.

Sous l'influence médicatrice des eaux minérales de Provins, la solution des maladies s'opère par diverses voies. Celle qui occupe le premier rang, parce que la nature suit cette direction le plus ordinairement, est une émission considérable de l'urine. Les transpirations cutanées, plus ou moins fortes, tiennent le second rang. Viennent ensuite, par un appel de la vitalité à la périphérie, la réapparition ou la régularisation d'évacuations naturelles, ou le retour de sécrétions anciennes et cri-

tiques : ces différentes voies curatives sont mises en activité isolément ou simultanément. Enfin, le retour d'un principe rhumatismal, ou d'un vice herpétique à la peau, ou d'un exanthème, dont la délitescence sur les organes intérieurs causait la maladie, deviennent encore une voie de guérison.



Epoque de l'ouverture des Eaux. — Mode d'administration. — Effets immédiats et effets consécutifs.

Les époques les plus favorables à l'usage des eaux sont au printemps, en été et au commencement de l'automne. C'est en effet pendant la belle saison que les forces de la vie sont le mieux disposées à ces révolutions qui facilitent la solution d'anciennes maladies. Nonobstant ces considérations,

deux époques dans l'année ont semblé préférables : la première saison commence au mois de mai et se termine à la fin de juin ; la seconde s'ouvre au premier septembre et se termine vers le vingt octobre. Cette règle cependant n'est pas tellement invariable que dans l'intervalle on ne puisse faire usage des eaux avec un grand avantage. Outre les observations que nous avons citées, qui prouvent que l'on peut les prendre dans les temps les plus froids comme dans le cours des vives chaleurs, beaucoup de faits viennent se grouper autour de ces observations, et doivent encourager à faire de nouvelles tentatives. P. Legivre lui-même, d'une faible constitution, habituellement d'une mauvaise santé, raconte qu'il en fit un usage heureux pendant les jours caniculaires, bravant courageusement les préjugés de son temps ; il confesse

que les malades qui imitèrent son exemple s'en trouvèrent parfaitement bien ; il constata un phénomène inconnu alors, c'est que les personnes qui burent des eaux à cette époque ressentirent une fraîcheur inaccoutumée et l'absence d'altération dans cette saison soumise à l'influence brûlante de Sirius. Les bienfaits qui résultent de la possibilité de prendre les eaux toute l'année fut démontrée de nos jours, notamment par l'exemple de l'abbé Pasques, l'un des historiens inédits de la ville de Provins : il portait dès son enfance les germes d'une maladie calculeuse; les concrétions pierreuses formées dans les reins s'arrêtèrent longtemps dans la vessie, et mirent souvent la membrane muqueuse de cet organe dans un état violent d'inflammation. Ce ne fut jamais en vain qu'il recourut dans toutes

les saisons à l'usage de ce précieux agent; elles calmèrent toujours ses douleurs néphrétiques, provoquèrent l'expulsion de beaucoup de graviers, et amenèrent plusieurs fois la guérison radicale des affections catarrhales de la vessie qui en étaient la suite. C'est aussi à cette médication qu'il attribuait avec raison la prolongation sans douleur de sa longue existence. Ces observations suffisent pour démontrer les avantages que quelques malades trouveraient à prendre les eaux toute l'année.

L'expérience a constaté que l'eau puisée dans les couches inférieures renferme plus de principes minéraux, et que, par le repos, les couches superficielles perdent une partie de leur gaz, et par conséquent ont moins de saveur. D'après ces considérations, on a pris l'habitude de tarir les sources la

veille de l'ouverture de la fontaine, d'enlever le précipité vaseux pour redonner à l'eau toute sa limpidité et toute son énergie médicinale. Guidé par le même principe, chaque matin, avant l'arrivée des malades, on a le soin d'extraire une certaine quantité d'eau et de puiser dans les couches inférieures celle que l'on distribue aux malades qui la boivent à l'instant même.

On la prend le matin, une heure ou deux après le lever du soleil, lorsque les vapeurs dissipées par sa présence ont rendu à l'air sa pureté. En arrivant à la fontaine, les malades affaiblis par de longues souffrances ou fatigués par la course, jamais assez courte pour des valétudinaires, doivent se reposer un instant, surtout si cette marche pénible a amené de la transpiration. Le premier jour, les malades

boivent un verre d'eau équivalent à deux décilitres environ ; ils se livrent ensuite à un exercice modéré pendant vingt ou vingt-cinq minutes sur les promenades qui environnent l'établissement. Quelques malades boivent un second verre d'eau, mais rarement on dépasse cette mesure pour la première matinée. Le second jour on accroît la dose d'un verre, et l'on en fait autant les jours suivants, jusqu'à ce que l'on ait bu dans l'espace de quelques heures un volume d'eau égal à un litre ou environ. Ordinairement on s'arrête là ; cependant on peut sans être incommodé ingérer une bien plus forte proportion d'eau minérale. A l'origine de la découverte de nos eaux, on les administrait beaucoup plus largement ; on débutait par boire cinq ou six verres d'eau, et successivement on allait jusqu'à douze, quinze, et même vingt

verres dans une matinée. On ne doit point être surpris, d'après cela, si à cette époque elles avaient souvent un effet purgatif; tandis qu'à petites doses elles causent une constipation plus ou moins opiniâtre. Au reste, la quantité d'eau que doit prendre un malade est basée sur son âge, sa constitution, la nature et la gravité de sa maladie.

Le temps pendant lequel on prend les eaux forme une période de vingt-un jours. Si les trois septenaires que l'on appelle une *saison* ne sont pas toujours suffisants pour amener une cure radicale, les malades éprouvent au moins un soulagement extrêmement notable, et parfois l'action salutaire des eaux est appréciable dès les premiers jours. Si après vingt-un jours les malades n'ont ressenti aucun des bienfaits qu'ils venaient chercher, il faut en

cesser l'usage, sauf à les reprendre après quelques jours de repos. Les eaux ayant pour effet de ramener les maladies chroniques vers l'état aigu, il ne faut pas voir toujours dans la recrudescence des douleurs un symptôme fâcheux; il est cependant un terme où l'excitation ne peut être dépassée sans danger. Dans ce dernier cas, les malades éprouvent des malaises, de la soif, de l'amertume à la bouche, des nausées, de la sécheresse à la peau, et enfin de la fièvre.

L'ingestion de nos eaux produit au premier moment, dans l'estomac, la sensation, plutôt agréable que pénible, d'un léger froid. Rarement développent-elles de la pesanteur à l'épigastre; la digestion s'en fait avec facilité, la sécrétion urinaire est généralement très-active, et la nécessité de les évacuer se fait sentir impérieu-

sement dans un court délai; à moins qu'elles ne réveillent l'action de la peau. Elles provoquent alors des transpirations plus ou moins considérables dans le cours de la journée ou dans la nuit. Elles ne sont pas seulement apéritives et sudorifiques, elles occasionnent aussi des évacuations alvines et accroissent toujours d'une manière plus ou moins perceptible l'activité des glandes salivaires.

Vers le milieu du jour, une somnolence quelquefois difficile à combattre s'empare des malades; ils ne doivent pas s'y abandonner sous peine d'être incommodés. Dans quelques circonstances, les eaux développent de la céphalalgie, de légers vertiges toujours très-fugaces et jamais redoutables; ce sont spécialement les sujets débiles et irritables qui ressentent ces indispositions. On peut rattacher ces phéno-

mènes à plusieurs causes: l'insolation, l'odeur pénétrante émanée des eaux, portée à l'odorat par le gaz qui s'en dégage. Quelquefois, cette action sur les nerfs olfactifs est assez énergique pour produire chez les personnes en bonne santé une sorte d'ivresse; c'est notamment dans la saison chaude et sèche, lorsque les sources sont basses et que l'eau est agitée pour l'épuisement de la fontaine, que cet effet se manifeste le plus énergiquement.

Il est souvent nécessaire de prendre des bains généraux pour détendre la peau et produire une transpiration douce et facile. On peut boire, lorsqu'on est dans le bain, son dernier verre d'eau; l'estomac excité par une douce température digère les eaux plus aisément. Un établissement de bains près de la source permet de remplir aisément cette indication, mais,

si le malade ne peut se transporter à la fontaine, et qu'il prenne les eaux chez lui, des bains pourront être portés à son domicile. Les bains sont encore utiles pour détendre la fibre intestinale et combattre le resserrement du ventre. Si ce moyen est insuffisant ainsi que les lavements, il devient nécessaire de boire une infusion de séné avant d'aller aux eaux, ou bien de mettre dans le premier verre quelques grammes de sulfate de magnésie en poudre. Enfin, une grande quantité d'eau minérale bue dans un court espace de temps conduit au même résultat.

Les eaux prises à la source ont incontestablement plus d'efficacité; il est cependant des malades qui ne peuvent se transporter à la fontaine; alors on les leur envoie dans des bouteilles de grès hermétiquement bouchées. Il est d'autres malades qui ne peuvent supporter

l'impression de froid qu'elles déterminent dans l'estomac, et, quoique le froid entre pour quelque chose dans la vertu tonique des eaux, on est contraint de les élever à une douce température au moyen du bain-marie, après les avoir préalablement renfermées dans un vaisseau clos, pour éviter la déperdition d'un principe utile. Il est une troisième classe de malades pour lesquels nos eaux sont trop stimulantes : on doit alors les couper, dans une certaine proportion, soit avec du petit-lait, soit avec une infusion chicoracée, de l'eau de gomme, etc., etc.

Le laitage est généralement contraire aux preneurs d'eau; il leur est sévèrement interdit. Dans la pratique médicale, le lait ne se prescrit pas sans un examen attentif, et, dans des cas où il est parfaitement bien indiqué, on rencontre souvent des malades qui le digè-

rent difficilement. Ne voit-on pas des sujets, jouissant d'une très-bonne santé, être incommodés par l'usage du lait. Doit-on, après cela, s'étonner de le voir éloigné du régime essentiellement tonique des preneurs d'eau? Pourtant, le lait devient dans quelques circonstances un auxiliaire très-utile. Ainsi on a vu des malades pour lesquels les eaux étaient trop stimulantes se trouver parfaitement bien de leur mélange avec le lait. Nous avons souvent entendu raconter à M. le docteur Cardon, à ce sujet, l'histoire de la maladie de Mlle Jaquinot, de Troyes. Cette demoiselle, âgée de 18 ans, vint à Provins pour chercher le moyen de rétablir sa santé altérée depuis plusieurs années. Différentes causes avaient supprimé la menstruation et amené la chlorose : la poitrine avait ressenti de si funestes atteintes que l'on présageait la phthise pulmo-

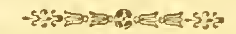
naire. L'état de l'estomac était fort mauvais, et, par une de ces anomalies qui ne sont pas sans exemple, lorsque l'on cherchait à calmer la toux et l'irritation de la poitrine, les douleurs d'estomac s'en accroissaient, et, si on parvenait à atténuer celles-ci, les symptômes de l'affection pulmonaire prenaient plus d'intensité. L'état cachectique ayant fait de rapides progrès, cette jeune personne était tombée dans un marasme affreux. La faiblesse était telle que, lorsque l'on eut décidé qu'elle prendrait les eaux minérales de Provins, on fut obligé de porter la malade sur le bord de la fontaine. Les premiers verres d'eau occasionnèrent de la pesanteur à l'épigastre, et l'oppression augmenta manifestement. On parvint cependant à faire passer les eaux en les coupant par moitié avec du lait. A peine un septenaire s'était-il écoulé que Mlle Jaqui-

not sentit un mieux évident ; bientôt elle put aller sans le secours d'un bras de son logement à la fontaine minérale. Sa santé s'améliorant de jour en jour, elle put se livrer aux exercices prescrits aux preneurs d'eau, tels que la promenade et la danse. Les douleurs de l'estomac se dissipèrent, la toux diminua rapidement, l'oppression céda lors de l'apparition du flux menstruel, le teint reprit sa fraîcheur, et cette jeune personne quitta Provins parfaitement rétablie : une seule saison suffit pour opérer cet heureux changement.

On corrobore par fois l'action tonique des eaux par l'usage des conserves de roses de Provins : c'est notamment chez les sujets où l'anhémie et la prostration sont extrêmement prononcées que ce confortatif trouve sa place.

Il devient par fois nécessaire de préparer à l'usage des eaux les malades

pléthoriques, par la saignée, les bains, les délayants, etc. Les sujets chez lesquels il subsiste encore des germes d'éréthisme ou une subirritation doivent être soumis à un traitement préparatoire; il en est de même lorsque les symptômes bilieux dominent.



Préceptes hygiéniques.

Dans toute méthode curative, les secours offerts par l'hygiène furent toujours de puissants auxiliaires, et ils ne peuvent être séparés de la force active inhérente aux médicaments. Ils font donc partie intégrante de toute médication : ainsi, le choix des aliments, des boissons, les différents exercices gymnastiques, le changement d'anciennes habitudes, un air plus pur, etc., sont des choses dont l'importance

est trop évidente pour que l'on ne doive pas en tenir compte.

L'étude approfondie de l'effet de nos eaux minérales sur l'économie vivante, et l'expérience de deux siècles ont démontré qu'il fallait observer rigoureusement les règles de la diététique sous peine de neutraliser l'action de ces eaux ou d'aggraver les maladies qu'elles eussent dissipées.

Quoique les eaux excitent l'appétit, on doit le satisfaire avec modération, et deux heures au plus tôt après l'ingestion du dernier verre : ce temps est nécessaire pour que leur digestion soit parfaite, et que les organes gastriques puissent suffire à un nouveau travail. La sobriété, la tempérance sont les vertus des preneurs d'eau.

Les aliments doivent être de facile digestion, et choisis parmi les substances animalisées, telles que bouil-

lons, potages gras, bœuf bouilli ou rôti, viande blanche, poisson, œufs, un peu de gibier, point de mets relevés par des assaisonnements de haut goût. Le beurre est proscrit, ainsi que les mets dont il fait partie intégrante, comme la pâtisserie, la friture, etc. Les légumes grossiers, ou préparés au maigre sont enveloppés dans la même proscription; quelques légumes frais accommodés au jus sont tolérés. Les fruits crus troublent l'effet des eaux, et sont en conséquence interdits.

Quoique le régime gras soit le mieux approprié aux preneurs d'eau, on s'en écarte quelquefois pour le remplacer en partie par des aliments sucrés dont l'action réparatrice ne porte aucun trouble dans l'économie : ainsi, des fruits en compote ne sont pas nuisibles; le lait, qui est généralement interdit, s'administre cependant avec succès dans

certaines affections de l'organe respiratoire, liées à une susceptibilité trop vive de l'appareil digestif.

On boit au repas un peu de bon vin trempé d'une quantité d'eau variable suivant les habitudes antécédentes du malade et son genre de vie; il faut s'abstenir des liqueurs alcooliques et du café.

Nos eaux ne peuvent être prises impunément. Leur action stimulante et tonique excite des perturbations très-remarquables sur l'homme sain, qui se manifestent par de la céphalalgie, des vertiges, des nausées, etc. Les accidents qui résultent de leur usage mal entendu justifient les détails minutieux dans lesquels nous sommes entrés sur le régime alimentaire.

Anciennement, pour développer la soif, les buveurs d'eau mangeaient des anis de Verdun; actuellement le pain

d'épice a pris leur place. Ces substances, quand elles ne deviennent pas nuisibles, sont au moins inutiles.

Les eaux prédisposent généralement à l'accablement et à la somnolence; si le sommeil de la nuit est doux, paisible et réparateur, il faut se garder de se laisser aller à celui qu'elles provoquent dans le cours de la journée, d'une manière souvent très-impérieuse, notamment après le repas, sous peine d'éprouver de la céphalalgie, une pesanteur universelle et un mal-être presque fébrile; il faut combattre ces dispositions si contraires à la santé par tous les moyens de distraction.

Parmi les exercices gymnastiques qui se combinent le mieux avec l'usage des eaux, on met au premier rang la promenade; elle a l'immense avantage de mettre en mouvement un grand nombre de muscles, de stimuler les

organes circulatoires et ceux de la respiration ; elle accroît la chaleur vitale, la répartit uniformément dans toute l'économie, et facilite la digestion et les sécrétions.

Les malades doivent être vêtus chaudement, de manière à se garantir autant que faire se peut des variations atmosphériques.

Quoique nos eaux soient éminemment emménagogues, il n'est pas toujours sage de les continuer pendant la période menstruelle. La prudence a dicté le conseil d'en suspendre l'usage pendant cette époque, dans la crainte que des anomalies dans la température ne vinssent en troubler la marche régulière.

Toutes les émotions vives, toutes les causes d'excitation morales et physiques doivent être éloignées ; il en est

de même de tout ce qui peut tendre à l'énervation.

Il ne faut pas, après avoir quitté notre fontaine, reprendre immédiatement, et sans transitions bien graduées, son mode de vivre habituel; car si, comme on a dû le remarquer, l'action curative des eaux se manifeste dès les premiers jours ou à la fin du troisième ou quatrième septénaire, il est des malades chez lesquels cet heureux résultat est seulement appréciable un mois ou deux après avoir cessé l'usage des eaux. Ces considérations motivent l'obligation imposée aux personnes qui quittent la source minérale de suivre pendant un mois ou deux le régime hygiénique qui leur est particulier.

PROVINS. — IMP. DE LEBEAU.

54

